

Budget—M. A. Lambert

au rythme où vont les choses, on s'endette chaque jour de 31 millions, on n'a pas les possibilités de donner au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) qui est ici présent, des crédits plus considérables pour lui permettre d'accepter un plus grand nombre de projets de Jeunesse-Canada au travail, des projets valables. On en a . . .

M. Bécharde: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre! L'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Bécharde) invoque le Règlement.

M. Bécharde: Monsieur le président, est-ce que l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) me permettrait de lui poser une question?

M. Lambert (Bellechasse): Certainement.

M. Bécharde: Monsieur le président, le député de Bellechasse nous citait tout à l'heure la dette totale du Canada, et il dit: Est-ce qu'on a une marine marchande? Est-ce qu'on a ceci, est-ce qu'on a cela? Le député de Bellechasse est au courant, mais est-ce qu'il est vraiment au courant du fait que tous les Canadiens, entre autres, sont soignés gratuitement, est-ce qu'il considère la santé des Canadiens comme une dette nationale?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): L'honorable député de Bellechasse a la parole.

M. Lambert (Bellechasse): C'est une excellente question, mais ce n'est pas le domaine qui nous endette le plus.

Mlle Bégin: On va en parler.

M. Lambert (Bellechasse): Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) dit: On va en parler. Je suis bien heureux qu'on en parle. On est ici pour cela. C'est pour cela qu'on appelle cela le Parlement. Si ce n'était pas un parlement, on ne pourrait pas en parler. Alors on est au parlement justement comme députés, comme représentants d'une population pour discuter de nos problèmes, et si de leur côté les ministériels ont raison, s'ils sont capables de justifier un tel régime, mon Dieu, tant mieux, mais ils auront à faire des efforts formidables pour me convaincre, parce qu'en somme, qu'on écoute bien ceci: il y a moyen de faire autrement si on voulait réellement s'arrêter un moment à assumer sérieusement nos responsabilités, à les prendre et faire notre devoir. Nous sommes sous la domination d'un pouvoir monétaire et, pendant qu'on s'endette, qu'on fait des centaines de milliers de chômeurs, ces institutions s'enrichissent. Ils n'ont jamais fait plus de profits qu'ils en ont fait depuis 1967. A-t-on examiné ce côté de la question?

● (1542)

L'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Bécharde) a fait une remarque. Il m'a posé une question que j'accepte très sérieusement. Je sais que le gouvernement fédéral partage avec les provinces la responsabilité de la santé publique. Ce n'est pas de ce côté-là qu'on a des gros problèmes. Je voudrais des chiffres qui sont réellement révélateurs. Soyons sérieux. En 1977-1978, le service de la dette, cela veut dire les intérêts qu'on doit payer, était de l'ordre de 5 milliards 425 millions, le service de la dette sur le budget en cours, 6 milliards 650 millions, une augmentation de l'ordre de 1 milliard 225 millions. Ce ne sont pas surtout les Canadiens qui reçoivent la grande partie des intérêts là-dessus. Nous avons des étrangers qui possèdent pour 106 milliards de notre endet-

tement à qui l'on paie des intérêts, alors qu'il y aurait moyen de faire autrement. Il n'y a pas de risque à essayer. On va dire: Oui, mais si on change notre système de financement du secteur public peut-être que les États-Unis, les Italiens, les Allemands n'aimeront pas cela parce que ce sont surtout ceux-là qui nous prêtent. Je ne peux pas comprendre comment il se fait qu'un pays comme l'Allemagne, qui a subi deux guerres mondiales, défaite à deux occasions, vaincue à 100 p. 100, 30 ans après nous prête. On s'endette vis-à-vis de lui. C'est le vainqueur qui s'endette vis-à-vis du vaincu. C'est impensable une situation comme celle-là.

Alors que proposons-nous? Ce n'est pas tout de critiquer, on propose, cela se fait ailleurs. Dans *Le Devoir* du 28 juin 1977, des gens pensent à la finance ailleurs aussi, on parle de prêts bancaires sans intérêt, au coût d'administration, cela se fait. Je cite:

La banque ne débite ses emprunteurs que de ses seuls frais. C'est une entreprise commerciale comme les autres, qui entend prouver qu'il est possible de faire fructifier son capital sans encaisser d'intérêts. Des prêts de plus de 63 millions de dollars ont été consentis à la Turquie, l'Algérie, la Jordanie, le Soudan, le Bangla Desh et la Somalie.

Mon Dieu, si c'est possible là-bas. J'entendais récemment le premier ministre, en réponse à une question posée par le député de Témiscamingue (M. Caouette), dire: Si vous êtes capable de nous trouver quelqu'un qui va nous prêter sans intérêt, on est prêt à administrer comme cela. Monsieur le président, notre premier ministre est beaucoup plus intelligent que cela. Il connaît le côté financier de A à Z. Il le connaît très bien, mais il ne se sent pas le pouvoir de s'en départir.

C'est pour cela que nous avons et que vous avez vous du côté ministériel, du côté de la majorité, le devoir d'aller au fond des choses pour inspirer le premier ministre, comme c'est notre devoir à nous autres, afin qu'à un certain moment, il se décide de présenter la loi sur les banques qui traîne depuis deux ans. On le sait de l'autre côté, on est au courant. Monsieur le président, cette loi qui devrait être devant le Parlement et qu'on devrait étudier et adopter après l'avoir amendée pour supprimer l'article 72, qui confère au système bancaire, je ne parle pas des hommes, je parle du système, qui confère au système bancaire cette autorité de monnayer le crédit de la nation, crédit qui est créé par les individus, par les Canadiens et non pas par les banques, monnayer le crédit de la nation par des institutions privées pour endetter le pays, pour endetter le secteur public, moi, je dis que cela est criminel. On devrait monnayer notre crédit par . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre! Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais je dois l'informer que son temps de parole est écoulé.

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, si j'ai bien compris les discours et les remarques des deux oppositions que j'ai entendus jusqu'à maintenant au cours de ce débat du budget, presque rien de ce que les Canadiens ont fait et ont obtenu au cours de la dernière décennie, ni même au cours du dernier demi-siècle, rien donc de ce que ce gouvernement a fait pour les Canadiens n'est bien. D'une certaine façon, il me semble, on entend dire que nos programmes sociaux ne sont pas bons, et j'aurais bien aimé voir enfin le député de Bellechasse (M. Lambert) en parler, mais il s'est égaré dans une théorie monétaire qui ne nous a malheureusement pas éclairés . . .